

Camille Morel: «Les câbles sous-marins ne sont pas à l'abri d'une menace»
Par Nicolas Barotte
8-11 minutes

<https://www.lefigaro.fr/international/camille-morel-les-cables-sous-marins-ne-sont-pas-a-l-abri-d-une-menace-20230508>

Publié le 08/05/2023 à 17:03, Mis à jour le 09/05/2023 à 10:15
«Les coupures de câbles sont fréquentes. On en dénombre une centaine par an. Mais, dans la majorité des cas, elles sont accidentelles», explique Camille Morel. Francois BOUCHON/François Bouchon / Le Figaro

ENTRETIEN - La chercheuse souligne les enjeux stratégiques et sécuritaires des réseaux installés dans les grands fonds.

Camille Morel est chercheuse à l'Institut d'études de stratégie et de défense (IESD) de l'université Jean-Moulin Lyon-III et au Centre d'études stratégiques de la marine (CESM). Les militaires la considèrent comme «la» spécialiste des câbles sous-marins, auxquels elle a consacré sa thèse. Alors que l'accès aux grands fonds est devenu un enjeu économique et de sécurité, son analyse historique et géostratégique vient d'être publiée aux Éditions du CNRS.

LE FIGARO. - Quels sont les enjeux de puissance qui entourent la géopolitique des câbles?

Camille MOREL. - Il y a un enjeu à la fois économique et stratégique. Les États-Unis et la Chine se livrent à une guerre commerciale au sujet des câbles sous-marins. Aujourd'hui, les Américains dominent les structures, grâce à leurs acteurs industriels et parce qu'ils sont géographiquement au centre des réseaux de câbles. Les Chinois voudraient entrer dans ce marché, mais Washington cherche à bloquer l'arrivée de nouveaux câbles reliant la Chine ou des territoires sous influence chinoise, ou encore des projets de connexion portés par des acteurs chinois. Comme pour la technologie 5G, les États-Unis cherchent à discriminer les acteurs privés chinois. Ils envisagent par ailleurs la construction de câbles concurrents à ceux proposés par Pékin. On a vu le cas en Micronésie, par exemple. Pour les États-Unis, faire appel à des acteurs chinois dans le domaine des communications internationales porterait préjudice à la sécurité nationale.

On s'accorde à dire que plus de 98% des flux internationaux d'information transitent par des câbles

Camille Morel

Il y a donc des enjeux de sécurité...

Il y a beaucoup de mythes autour de la protection des câbles. Peuvent-ils être menacés par des acteurs étatiques ou non étatiques? Doit-on craindre pour l'intégrité physique des câbles ou pour celle du contenu qu'ils transportent? Il n'y a pas de réponse évidente même si on constate certaines actions qui se concrétisent. Beaucoup d'États se penchent désormais sur ce qu'on appelle le «seabed warfare» («bataille des fonds marins») et développent une stratégie militaire des fonds marins pour

être en mesure de les explorer et de protéger les infrastructures et ressources qui les traversent. Même s'il ne s'agit pas de câbles, le sabotage du gazoduc Nord Stream en 2022 a alimenté cette idée d'une menace sécuritaire pesant sur les infrastructures maritimes.

Quelle est notre dépendance aux réseaux de câbles sous-marins?

La majorité de nos activités quotidiennes dépendent d'une connexion internet qui mobilise un transfert de données à l'échelle planétaire. On s'accorde à dire que plus de 98 % des flux internationaux d'information transitent par des câbles. Lorsqu'on envoie un mail à un destinataire présent sur le territoire national mais utilisant un service étranger, nous ne sommes pas sûrs que les informations restent dans un circuit purement national. Le fournisseur d'accès stocke peut-être sa donnée à l'étranger. On ne maîtrise donc pas le chemin emprunté par les données.

Au fond des mers, la menace est possible. Les grands fonds sont propices à l'action en zone grise. Il est notamment facile d'y agir en laissant traîner une ancre...

Camille Morel

Les inquiétudes de sécurité sont-elles fondées?

Les coupures de câbles sont fréquentes. On en dénombre une centaine par an. Mais, dans la majorité des cas, elles sont accidentelles. Elles sont dues à un filet de pêche ou à une ancre... Les opérateurs savent les gérer. On ne sent pas les répercussions car il y a des redondances dans le circuit. Mais cela n'est pas vrai pour tous les territoires. Certains sont bien connectés, d'autres plus vulnérables, comme les îles. Quand plusieurs câbles n'ont qu'une seule destination, une dépendance s'installe aussi envers l'État destinataire. La Russie ou la Chine ont développé des réseaux internet qui fonctionnent de façon quasiment autonome et qui seraient donc moins sensibles à des coupures vers l'international.

Au fond des mers, la menace est possible. Les grands fonds sont propices à l'action en zone grise. Il est notamment facile d'y agir en laissant traîner une ancre... Même si rien n'a été revendiqué récemment, il y a eu des attaques sur les câbles dans l'histoire et, plus récemment, certains soupçons. En 2012, on a suspecté des plongeurs d'avoir coupé des câbles au large de l'Égypte. La présence du navire russe Yantar, qui se trouve régulièrement au-dessus de câbles d'intérêt, alimente aussi les suspicions. Il s'agit au minimum d'une démonstration de puissance de la part de Moscou. Les révélations d'Edward Snowden ont enfin démontré que des pratiques de collecte de renseignements à partir des câbles, même si celles-ci ont eu lieu sur le littoral à terre et pas en mer, sont possibles. Mais il ne s'agit pas d'écouter des conversations, plutôt de recueillir des métadonnées. Seuls des services étatiques pourraient être en mesure de les utiliser.

Les Gafam deviennent, eux aussi, des acteurs de ces réseaux sous-marins. Quel en est l'impact?

L'arrivée des Gafam a restructuré le marché. Auparavant, le modèle du consortium était prédominant pour poser des câbles. Plusieurs industriels s'alliaient. Les Gafam cherchent désormais à être propriétaires de leurs propres lignes, ce qui leur permet de décider des routes, nonobstant la géographie, et de servir leurs propres besoins. Nous assistons à une privatisation des flux qui fait reposer la carte du réseau principalement sur les besoins commerciaux. Jusqu'à présent, l'essentiel du réseau se concentre sur l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie. Aujourd'hui, les industriels se tournent vers l'Afrique et les zones encore peu ou mal connectées. Mais on voit mal Google trouver un intérêt direct à relier le Vanuatu... Ne nous trompons pas: si les câbles sont privés à 90 %, l'État et les organismes d'aide au développement peuvent jouer un rôle d'impulsion en lançant des appels d'offres ou en accordant des subventions pour que puissent naître certains projets.

Pour protéger la souveraineté des États en matière de numérique, il faut sans doute réfléchir à la problématique du stockage des données sur le sol national

Camille Morel

Y a-t-il un enjeu de souveraineté?

Oui et non. Que serait un câble souverain? Par définition, le câble relie deux États, voire plus, entre eux, il a donc toujours une dimension internationale. Il y a aussi quelques nœuds critiques incontournables, comme le passage des câbles par la mer Rouge ou le détroit de Malacca, qui posent la question d'une dépendance à l'information des citoyens français à d'autres États. Pour protéger la souveraineté des États en matière de numérique, il faut sans doute plutôt réfléchir à la problématique du stockage des données sur le sol national ou à l'émergence de fournisseurs de contenus d'origine nationale. Se pose, en revanche, la question d'une «autonomie stratégique», avec la possession par l'État de capacités industrielles dans le domaine: c'est le cas de la France, qui dispose d'acteurs nationaux spécialisés à la fois dans la production des câbles, dans leur pose et leur réparation et dans l'investissement de ces liaisons à l'échelle mondiale.